

## Hoche Retraite & EuroDynamique - Article 8 SFDR

# Information sur la durabilité des fonds euros

## Résumé

L'objectif de ce document est de donner une vision synthétique des éléments relatifs à la durabilité des fonds euros. Pour plus de détails, se référer aux documents disponible le site Internet de la compagnie, section « Informations en matière de durabilité ».

### Pas d'objectifs durables

Ce produit promeut les caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Caractéristique E/S

Les caractéristiques environnementales et sociales dont les fonds euros font la promotion sont :

- ▶ L'exclusion des compagnies ne respectant pas un cadre normatif ;
- ▶ L'exclusion des compagnies liées à l'armement non conventionnel ;
- ▶ L'exclusion des compagnies ayant une part de leur activité dans une série d'activités identifiées comme controversées ;
- ▶ La sélection positive en fonction de critères ESG, sur une base sectorielle.

### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement de ce produit est basée sur une approche de long-terme, visant à garantir le capital des adhérents couplée à une contrainte de liquidité. Dans une logique de gestion prudente, l'allocation d'actifs est définie par un processus ALM (Asset & Liability Management) permettant d'assurer des revenus récurrents suffisants pour tenir les engagements de la compagnie liés aux produits d'assurance vie et de capitalisation. Dans ce cadre, la stratégie d'investissement se décline au travers de 3 principales classes d'actifs : les produits de taux (dette souveraine, dette corporate, dette privée...), les actions (cotées et non cotées), l'immobilier.

S'agissant de la gestion des titres cotés, il est systématiquement inclus dans l'analyse des titres une approche best-in-class, basée sur une notation ESG propre à la société de gestion Candriam Asset Management dans le cadre du mandat de gestion qui lui est confié. L'approche combine un dispositif de sélection négative (exclusion) et un dispositif de sélection positive (Best-in-Class). Ces 2 dispositifs permettent de définir l'univers d'investissement dans lequel s'inscrit ce produit, conduisant à exclure plus de 30% de l'univers d'investissement de départ.

### Proportion d'investissement

Pour les fonds euros, au moins 70% des investissements sont alignés avec les caractéristiques E/S. Les 30% restant sont principalement le résultat d'investissements en actifs non cotés sur lesquels ce dispositif n'est à ce jour pas applicable. Enfin, il n'existe pas à date de minimum d'investissement durable ou d'alignement à la taxinomie pour ce produit.

### Contrôle des caractéristiques E/S

Le suivi des caractéristiques E/S est réalisé au travers des indicateurs suivants :

- ▶ La part d'actifs répondant aux 4 critères décrits dans la partie « Caractéristiques E/S » ;
- ▶ Les émissions de Gaz à effet de serre en absolu des positions en portefeuille ;
- ▶ La part d'actifs qui ne sont pas en conformité avec les 10 principes des UN Global Compact et les principes de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

## Hoche Retraite & EuroDynamique - Article 8 SFDR

# Information sur la durabilité des fonds euros

### Méthodes applicables aux caractéristiques E/S

L'ensemble des méthodes d'analyse des caractéristiques E/S est confié à Candriam Asset Management dans le cadre d'un mandat de gestion. Sur cette base, la société de gestion utilise ses outils internes afin de mesurer et d'analyser l'ensemble des dispositions décrites dans ce document.

### Sources et traitement des données

L'ensemble des données extra-financières provient de l'outillage mis en place par Candriam Asset Management.

### Limites aux méthodes et aux données

Les principales limites sont liées à une absence de communication, de la part des entreprises, des informations nécessaires pour procéder aux analyses prévues. Pour y pallier, lorsque les données ne sont pas disponibles, une entreprise n'est pas éligible à l'univers d'investissement. Enfin, pour la méthodologie, les systèmes de mise à jour des notations ESG sont réalisés sur une base périodique, et ne permettent pas d'avoir une vision « en temps réel » de la situation extra-financière des entreprises.

### Diligence raisonnable

L'ensemble des critères extra-financiers fait l'objet d'une revue mensuelle lors du comité entre Candriam Asset Management et Neuflize Vie. Le déploiement méthodologique des analyses extra-financières est à la charge de Candriam Asset Management, est revu trimestriellement lors de comités dédiés à la thématique ESG.

### Politique d'engagement

En matière d'engagement, Neuflize Vie s'appuie sur le dispositif en place chez Candriam Asset Management, reprenant notamment les principes décrits dans la politique d'engagement de la compagnie.

*Pour plus de détails, se référer à la politique d'engagement disponible sur le site web de la compagnie.*

### Indice de référence désigné

Aucun indice de référence n'a été retenu pour les fonds euros.